

Les déchets des entreprises

Une préoccupation des collectivités

1 Objectif

- ➔ Former les agents environnement au contact des artisans – commerçants de manière à :



- ➔ Connaître le **mode de fonctionnement des entreprises**, et en particulier des Très Petites Entreprises
- ➔ Acquérir une méthodologie afin de **mettre en place des solutions pratiques** pour la bonne gestion des déchets des entreprises

2 Programme

- ➔ Accueil
- ➔ Rappel sur les déchets de l'artisanat et sur les obligations et besoins des entreprises et de la collectivité
- ➔ Ouverture des déchèteries aux entreprises
- ➔ Mise en place d'une Redevance Spéciale
- ➔ Développement de services de ramassage de déchets professionnels spécifiques
- ➔ Comment monter une opération collective de gestion des déchets professionnels ?



3 Coût

- ➔ 300 € pour la journée de formation.



4 Modalités pratiques

- ➔ **Public** : agents en charge de l'environnement
- ➔ **Stratégie pédagogique** : exposés, exercices et supports pédagogiques
- ➔ **Durée** : 1 journée (fin à 17h30)
- ➔ **Lieu** : Paris (Institut Supérieur des Métiers)
- ➔ **Effectif** : 8 à 12 personnes



Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Meurthe-et-Moselle

CNIDEP – Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

4 rue de la Vologne - 54524 Laxou Cedex

Tél : 03 83 95 60 88 - Fax : 03 83 95 60 30

www.cnidep.com

Contact : Julie NUMBER